

# Circuit n° 8

## Les Plaines d'Irai

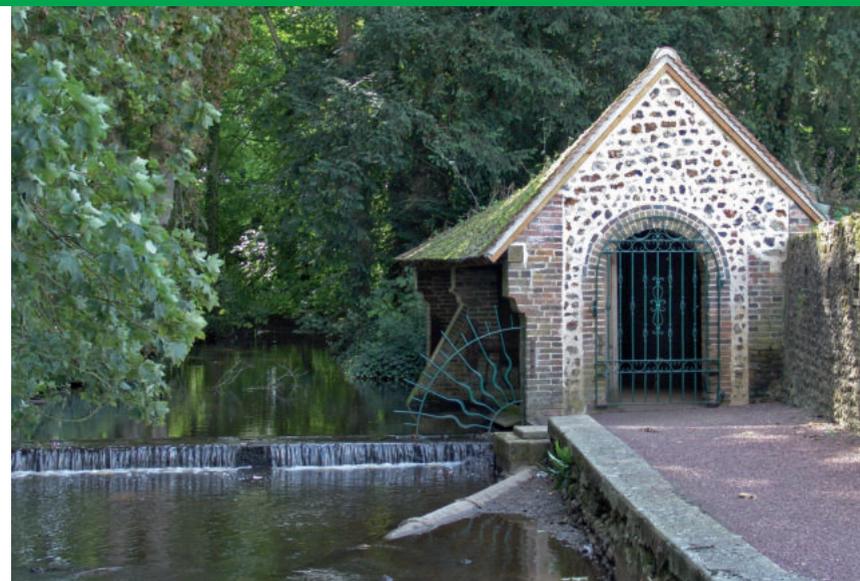
15 km - 3 h 45

### Départ d'Irai

Départ du bourg d'Irai. Prendre la route départementale en direction de Crulai. À la deuxième intersection, prendre la route à gauche vers « le Plessis ». Dans le hameau, prendre à gauche par le sens interdit puis encore à gauche. Poursuivre tout droit sur le chemin en herbe. Au hameau du « Tremblay », prendre la route et, après une propriété, tourner par la route à gauche, traverser le hameau suivant et arriver à un carrefour. Prendre la route à droite parallèle à la vallée de « l'Avre ». On rejoint la départementale 918. Tourner à gauche et longer avec prudence cette route vers Randonnai. On passe près de l'ancienne gare d'Irai-Randonnai et d'une ancienne fonderie. Au carrefour, prendre la route à droite vers Bresolettes, (*plus petite commune du département avec 15 habitants*). On traverse le hameau de « la Détourbe » et, à l'intersection suivante, après le panneau « le Bas Chesnet » tourner à droite.

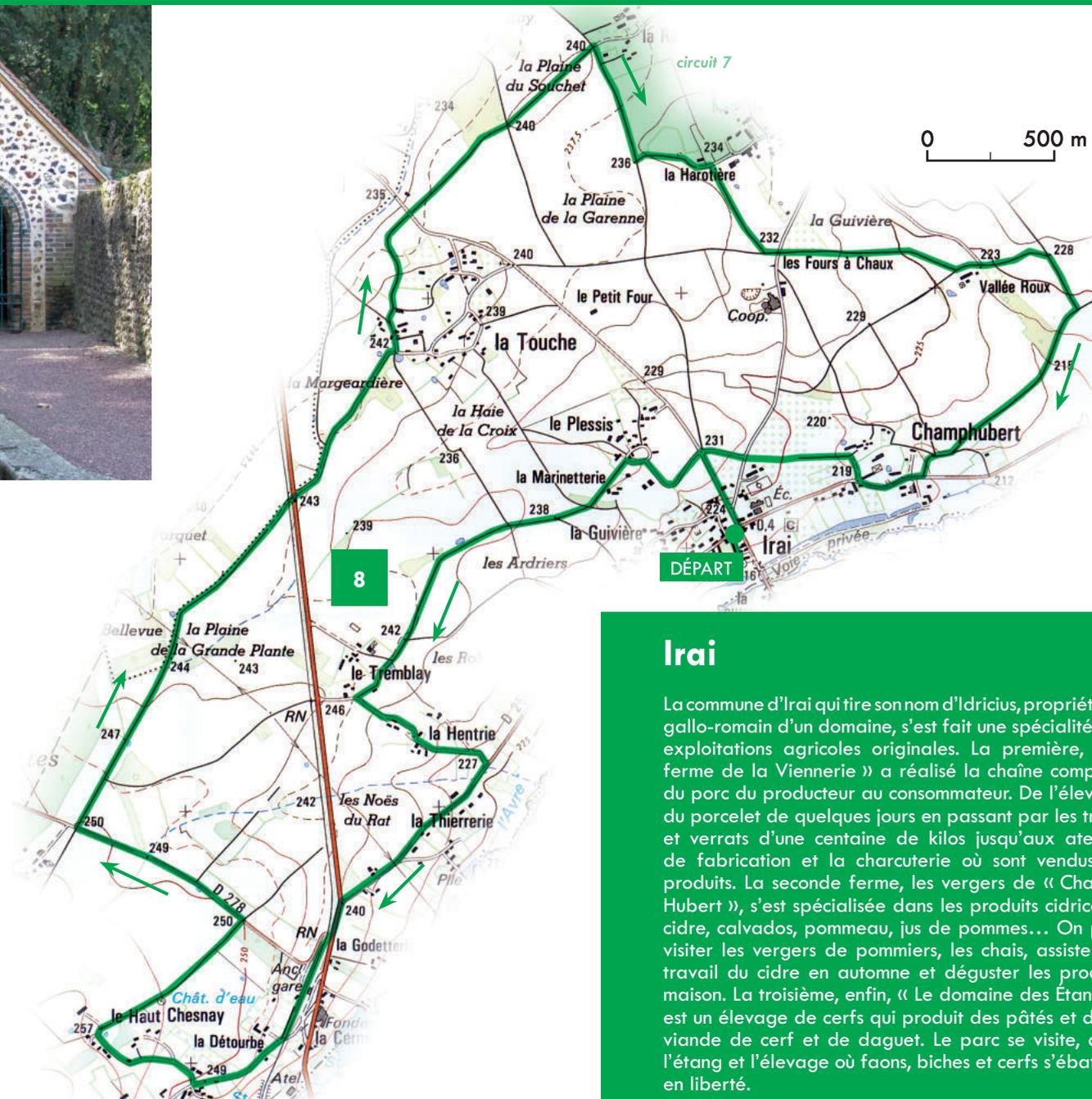
Hors circuit: On peut continuer tout droit pour prendre ensuite une route à gauche qui descend vers l'étang des Gaillons (pêche), remonter sur l'autre versant puis suivre la route à droite qui contourne les étangs et passe près de la chapelle en ruines de l'ancienne commune de Conturbie et près du Domaine des Étangs, élevage de cerfs et visite.

Dans le hameau du « Haut Chesnet » tourner à droite et poursuivre par un chemin de terre (vue sur la ville de Randonnai et la vallée de « l'Avre ») près d'un château d'eau. Au carrefour avec une route bitumée, tourner à gauche et suivre la route sur 800 m. À l'intersection suivante avec un chemin empierré, juste avant une balise de priorité, tourner à droite et suivre cette piste sur 1,2 km. Traverser dans l'axe avec prudence la départementale 918 et poursuivre par la route goudronnée en face vers « la Touche ». Dans le hameau, tourner à gauche après un poteau électrique puis suivre le chemin en herbe. Au carrefour d'une route goudronnée, traverser dans l'axe. (On laisse sur la gauche un monticule couvert d'un bosquet, restes d'une ancienne motte féodale à « Chauvigny »). Au carrefour suivant, intersection de circuits laisser en face l'accès à une ferme et tourner à droite sur le chemin



Le lavoir communal restauré

empierré. Poursuivre à travers les champs puis, au carrefour suivant, en rase campagne, tourner à gauche. Laisser ensuite la route en face pour tourner à droite par le chemin de terre qui rejoint un autre chemin près d'un carrefour avec une route goudronnée. Traverser dans l'axe et poursuivre sur le chemin de terre. À l'intersection, tourner à gauche et, après la maison, laisser la route à gauche pour poursuivre en face. Aux embranchements suivants, prendre deux fois le chemin à droite. Continuer le chemin jusqu'au carrefour d'une route goudronnée. On arrive près du hameau de « Champ-Hubert ». Prendre la route à droite sur 100 m puis, après la ferme, tourner à droite. À la maison, tourner à gauche (*le chemin passe au milieu des vergers de pommiers d'un producteur de cidre, pommeau et calvados*). Au carrefour d'une route bitumée, tourner à gauche pour rejoindre le bourg d'Irai et le parking ou bien poursuivre par la route en face pour continuer le circuit.



### Irai

La commune d'Irai qui tire son nom d'Idricius, propriétaire gallo-romain d'un domaine, s'est fait une spécialité des exploitations agricoles originales. La première, « la ferme de la Vienerie » a réalisé la chaîne complète du porc du producteur au consommateur. De l'élevage du porcelet de quelques jours en passant par les truies et verrats d'une centaine de kilos jusqu'aux ateliers de fabrication et la charcuterie où sont vendus les produits. La seconde ferme, les vergers de « Champ-Hubert », s'est spécialisée dans les produits cidricoles, cidre, calvados, pommeau, jus de pommes... On peut visiter les vergers de pommiers, les chais, assister au travail du cidre en automne et déguster les produits maison. La troisième, enfin, « Le domaine des Étangs » est un élevage de cerfs qui produit des pâtés et de la viande de cerf et de daguet. Le parc se visite, avec l'étang et l'élevage où faons, biches et cerfs s'ébattent en liberté.